



**SOMMAIRE**

	Pages
<b>Point 9 de l'ordre du jour:</b>	
<b>Discussion générale (suite)</b>	
Discours de M. Aiken (Irlande) . . . . .	345
Discours de M. Liu (Chine) . . . . .	348
Discours de M. Milla Bermúdez (Honduras) . . . . .	351

**Président: M. Muhammad ZAFRULLA KHAN**  
(Pakistan).

**POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR**

**Discussion générale (suite)**

1. M. AIKEN (Irlande) [traduit de l'anglais]: Qu'il me soit permis d'exprimer tout d'abord à M. Muhammad Zafrulla Khan les chaleureuses félicitations de la délégation irlandaise pour son élection à la présidence de la dix-septième session de l'Assemblée générale. Au cours de sa longue et remarquable carrière, il a rendu d'éminents services, non seulement à son pays, mais à la communauté mondiale tout entière, que ce soit ici, à l'ONU, ou à la Cour internationale de Justice. C'est pour l'Assemblée une chance insigne que d'avoir, pour conduire ses délibérations, un président d'une telle sagesse et d'une telle expérience. Je veux, à cette occasion, assurer à M. Muhammad Zafrulla Khan qu'il peut toujours compter, dans l'exercice de sa charge, sur l'appui et le concours fidèles de la délégation irlandaise.

2. Je saisis également cette occasion pour souhaiter, au nom de la délégation irlandaise, une cordiale bienvenue aux quatre pays récemment parvenus à l'indépendance et devenus Membres des Nations Unies depuis le début de la présente session: le Rwanda, le Burundi, la Jamaïque et la Trinité et Tobago. Leur présence ici est le signe que les frontières de la liberté humaine s'élargissent constamment à travers le monde, le signe que nous comprenons de mieux en mieux qu'il est non seulement moralement juste, mais politiquement sage que les peuples soumis à la domination étrangère aient la faculté de déterminer librement leur destinée nationale. Nul doute que le comportement de ces quatre nouveaux Membres au sein de notre organisation ne confirme encore ma délégation et d'autres délégations dans la conviction que la reconnaissance universelle du droit à l'indépendance nationale est un pas essentiel vers le règne de la paix et de la justice dans le monde. Je félicite chaleureusement les nouveaux Membres de leur accession à la liberté et à l'indépendance, tout en rendant hommage aux anciennes puissances administrantes, la Belgique et le Royaume-Uni, pour avoir contribué de plein gré à ce résultat.

3. Les Nations Unies ont à faire face à des problèmes majeurs, sur lesquels j'aurais, en d'autres circonstances, aimé à m'étendre. D'ailleurs, la délégation irlandaise a eu, dans le passé, diverses occasions de définir son attitude à l'égard d'un grand nombre de ces questions, qu'il s'agisse de Berlin, du Tibet, de l'Orient, du Congo, de l'Angola, de la Rhodésie du Sud, du danger que représente la généralisation des armes nucléaires et du danger que représenterait, pour l'exécution des décisions de l'Organisation, un veto en "troïka". Je bornerai donc mes remarques, au cours du présent débat, à un danger nouveau, pressant et d'un caractère vital, un danger sur lequel le Secrétaire général par intérim et beaucoup de représentants à l'Assemblée ont avec raison attiré notre attention. Hier encore (1140<sup>ème</sup> séance), le Ministre des affaires étrangères du Cameroun a dit qu'il s'agissait "incontestablement du plus grave" de tous les problèmes auxquels notre organisation doit faire face. Je veux parler de la crise qui menace les finances des Nations Unies, du danger d'effondrement qui plane sur l'Organisation parce que beaucoup d'Etats Membres refusent de contribuer aux dépenses entraînées par les décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Cette question paraîtra peut-être assez peu passionnante ou même prosaïque; or, elle est d'une importance vitale, car, si étendues que soient les possibilités des Nations Unies, et nobles leurs objectifs, l'Organisation ne peut que sombrer dans le chaos si son trésor est vide. De même qu'une armée dépend, dit-on, de son intendance, la marche en avant d'une organisation telle que la nôtre dépend de ses moyens financiers.

4. Bien que les petits Etats aient, aussi bien que les grands, le devoir de contribuer aux dépenses de l'Organisation selon le barème fixé, je laisserai de côté pour le moment le cas des Etats Membres dont la carence en matière de contribution peut être temporairement due à des conditions indépendantes de leur volonté. La Charte, nous le savons, reconnaît que de tels cas peuvent se présenter; elle en tient compte. Ce qui est plus grave, selon moi, c'est la situation qui se crée quand des Membres qui n'ont pas cette excuse refusent de verser leur part des dépenses inhérentes à certaines opérations de l'ONU sous prétexte qu'il n'aurait pas fallu les entreprendre, ou qu'ils n'approuvent pas la façon dont elles sont menées.

5. Je ne parlerai pas du récent avis consultatif émis par la Cour internationale de Justice (A/5161) I, nous l'avons accepté sans réserve. Je ne parlerai pas non plus de la moralité et de la justice de l'attitude que je viens d'évoquer, encore qu'il soit manifestement peu équitable que les Etats Membres qui conti-

<sup>1/</sup> Certaines dépenses des Nations Unies (Article 17, paragraphe 2, de la Charte), avis consultatif du 20 juillet 1962; C.I.J., Recueil 1962, p. 151.

nent à s'acquitter de leurs obligations envers l'Organisation aient à supporter de surcroît le fardeau dont se sont déchargés les autres. Ce qui m'inquiète le plus, c'est de penser à l'influence que cette attitude, si elle devait persister et se généraliser, ne manquerait pas d'avoir sur les possibilités d'action de notre organisation.

6. Dans une organisation comme la nôtre, il y aura forcément toujours des divergences de doctrine et d'opinion. Il est inévitable que, de temps à autre, les Nations Unies prennent des décisions auxquelles certains au moins d'entre nous sont fermement et même âprement opposés. Il est naturel que nous soyons portés à louer et approuver les actes de l'Organisation tant qu'elle agit conformément à nos idées, et à la critiquer et à l'attaquer quand elle cesse de le faire. Mais, si l'on venait jamais à accepter l'idée que les Membres des Nations Unies sont libres de choisir, parmi les opérations de l'Organisation, celles qu'ils sont disposés à financer, appuyant celles qu'ils approuvent et refusant leur contribution financière, sous un prétexte ou sous un autre, à celles qui leur déplaisent, l'utilité des Nations Unies comme instrument d'action collective internationale au nom de la communauté mondiale tout entière, cette utilité disparaîtrait. Si nous venions à accepter cette idée, l'ONU, dont l'humanité a si grand besoin, ne serait plus, tant qu'elle subsisterait, qu'un cercle délibérant, un mécanisme statique de conférences<sup>2/</sup> pour reprendre les termes de notre ancien secrétaire général, M. Hammarskjöld. Je suis persuadé que les choses ne dureraient pas longtemps et que ce bastion de la paix en qui les petites nations — celles qui sont libres déjà comme celles qui le deviendront — ont placé leurs plus grands espoirs de liberté, cette réserve d'assistance pour les peuples moins privilégiés, disparaîtrait comme a disparu la Société des Nations, avec des conséquences non moins désastreuses pour l'humanité.

7. Quand on étudie les effets de ce refus de participer aux dépenses de l'Organisation, il ne faut pas non plus négliger l'influence que cette attitude peut avoir sur l'opinion en dehors de nos murs. Dans nos divers pays, la population observe l'ONU, la plupart des gens, je le crois, avec espoir et confiance, mais quelques-uns, j'en ai peur, avec une incertitude et une appréhension croissantes; nous ne pouvons pas nous permettre de le méconnaître. Il importe, à tout prix, d'éviter de mener à nos peuples l'impression que les charges financières de l'Organisation sont inégalement réparties. Si nous voulons favoriser avec succès les buts de la Charte, il nous faut non seulement prendre les décisions voulues pour surmonter les difficultés et les dangers qui s'opposent à nous, mais aussi convaincre tous les hommes de bonne volonté — et les autres aussi — que nous sommes unis pour soutenir l'Organisation et déterminés à la conduire au succès. Mais comment l'ONU peut-elle espérer donner cette impression si ses membres refusent de payer les contributions nécessaires à l'exécution des décisions que nous prenons ici après des enquêtes approfondies et des discussions prolongées?

8. C'est là de toute évidence une question qui intéresse tout particulièrement les petites nations comme la mienne. Comme l'a dit Hammarskjöld, les Nations Unies sont, avant tout, notre organisation. Nous avons

un intérêt personnel à ce que cette organisation vive et réalise pas à pas les aspirations de la Charte et les objectifs de la Déclaration des droits de l'homme. Mais je doute que notre organisation puisse survivre au mépris de plus en plus profond dans lequel la tiendront ses ennemis et aux doutes croissants que ressentiront ses amis si ceux-là mêmes pour qui, comme pour nous, elle revêt une signification particulière ne sont pas prêts à faire le sacrifice de verser une contribution qui équivaut tout au plus à quelques centimes par habitant. De même que celles d'autres petits pays, la participation de l'Irlande aux dépenses de l'ONU est minime si on la compare aux contributions d'une autre nature que nous apportons à l'Organisation: aux sacrifices et aux privations endurées par nos soldats au service des forces des Nations Unies, à l'achat d'obligations des Nations Unies, à notre participation à la Campagne mondiale contre la faim, au Programme alimentaire mondial, à l'Organisation internationale des réfugiés et à d'autres dépenses non obligatoires. Comparée à ces contributions, notre participation aux dépenses de l'Organisation est relativement faible et ne représente pas plus de 4 cents par habitant. La part de certains autres pays est encore plus faible. Même dans le cas des Etats Membres les plus riches, elle n'excède pas 28 cents par habitant.

9. Toutefois, nous savons tous que la cause véritable des difficultés qui ont surgi dans les finances de notre organisation n'est pas que certains petits pays ne se soient pas acquittés de leurs obligations, bien qu'à vrai dire cette défaillance aussi ait contribué au déclin de confiance en notre organisation que nos difficultés financières ont engendré. Cette cause véritable, c'est que plusieurs grandes puissances ont, de propos délibéré, refusé de contribuer aux frais entraînés par certaines opérations de l'ONU, bien que, dans tous les cas, elle ait entrepris ces opérations à la suite de décisions acceptées explicitement ou implicitement par les membres permanents du Conseil de sécurité ou prises par la majorité requise de l'Assemblée générale.

10. En signant la Charte, les petites nations ont bien entendu accepté la situation spéciale des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Juridiquement, donc, nous ne pouvons pas nous plaindre quand l'un d'eux oppose son veto à une décision pour laquelle a voté la majorité requise. La Charte donne le droit à chaque membre permanent d'opposer son veto, en séance du Conseil, à toute initiative qu'il n'approuve pas et au financement de laquelle il n'est donc pas disposé à contribuer. Mais il serait abusif, il serait totalement inadmissible de nous demander d'accepter un deuxième veto, un veto financier qui permettrait aux membres permanents d'enlever ultérieurement tout effet aux décisions du Conseil de sécurité auxquelles ils n'ont pas voulu opposer leur veto, ou de faire échec aux décisions de la majorité requise de l'Assemblée alors que ces décisions sont en cours d'exécution.

11. En acceptant que les grandes puissances ou n'importe quel groupe de puissances exercent un veto non inscrit dans les textes, non seulement on introduirait un élément de constante incertitude dans les opérations des Nations Unies, mais on risquerait encore de discréditer l'Organisation. Car notre organisation connaîtrait un véritable déshonneur si, quand une petite nation comme le Congo a accepté l'aide que nous lui avons promise, et quand nous lui avons

<sup>2/</sup> Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, seizième session, Supplément No 1A, p. 1.

envoyé de vaillants soldats et fonctionnaires pour répondre à son appel, nous étions contraints, faute de sommes relativement minimes, de revenir sur la parole donnée et de renoncer à soutenir ceux qui, croyant en notre bonne foi, ont accepté volontairement de servir l'Organisation en dépit de la difficulté et du danger.

12. Je comprends l'exaspération que doit ressentir un Membre de notre organisation quand sa politique nationale est attaquée et condamnée ici, à l'Assemblée, en des termes qu'il juge peut-être inutilement provocateurs et acerbés. Je comprends également l'irritation qu'éprouvent les grandes puissances quand elles sont mécontentes de la façon dont on applique des décisions auxquelles elles n'ont pas opposé leur veto au Conseil de sécurité. Je comprends également la vive déception ressentie par une puissance ou un groupe de puissances quand ils sont mis en minorité, à l'Assemblée, sur des questions qu'ils considèrent comme d'un intérêt vital pour eux. Dans tous ces cas, il est tentant de faire obstacle à l'exécution des décisions en cause et de chercher à y mettre un veto financier en ne versant pas de contribution. Mais, si les Membres se laissent guider par des considérations de ce genre, les conséquences ne manqueront pas d'être désastreuses pour notre organisation. Si exaspérant qu'il soit parfois de se plier à la volonté de la majorité requise selon la procédure prescrite par la Charte, l'abandon de ce sage principe démocratique ne peut avoir pour effet que paralyser notre organisation et ne peut aboutir qu'au chaos. Aujourd'hui, c'est la question du Congo; si nous ne nous montrons pas persévérants, patients et fermes au Congo, si nous sommes contraints de reculer ou de prendre des décisions précipitées faute d'argent, quel pays de quel continent se tournera à l'avenir vers l'ONU et croira à la valeur de son assistance?

13. Je prétends que les Etats Membres qui, en ne payant pas leurs contributions, forceraient les Nations Unies à trahir la confiance des nations qui ont cherché et reçu leur aide risqueraient de perdre leur rôle de direction morale à l'Assemblée et d'amoindrir beaucoup leur influence sur nos affaires. En tout état de cause, je prétends que les autres Etats Membres sont moralement et juridiquement tenus de déjouer par tous les moyens dont ils disposent toute manœuvre qui aurait pour but de réduire notre organisation à l'impuissance financière contrairement aux vœux de la majorité écrasante des Membres et en violation ouverte de la lettre et de l'esprit de la Charte.

14. Y a-t-il quelque chose — c'est la question — que nous puissions faire pour empêcher un veto financier de ce genre de s'exercer sur les décisions des Nations Unies au cours de leur exécution? Je pense que oui. En tout cas, je crois qu'il y aurait lieu d'examiner soigneusement les possibilités à cet égard. Je suis fermement persuadé que les grandes puissances comme les petites auraient intérêt à ce que nous nous mettions d'accord sur une procédure financière telle que les opérations comme la Force d'urgence des Nations Unies et l'Opération des Nations Unies au Congo, une fois entreprises soient financées de manière adéquate jusqu'au moment où l'Organisation décidera qu'elle a atteint ses objectifs.

15. Je propose qu'en raison de la crise financière qui nous menace nous entreprenions d'urgence l'examen approfondi de la procédure budgétaire actuelle et que nous considérions comment nous pouvons l'adapter au mieux aux besoins qui sont aujourd'hui

ceux de l'Organisation. A mon avis, nous avons trois moyens de garantir que l'application de nos décisions ait à tout moment l'appui financier approprié. Le premier moyen — et le plus souhaitable — consiste naturellement à persuader tous les Membres de payer sans retard leur contribution annuelle. Un deuxième moyen serait d'augmenter périodiquement le montant du fonds de roulement de manière qu'il corresponde mieux au niveau actuel du budget annuel. Il existe enfin un troisième moyen, qu'il serait peut-être bon d'examiner; cette méthode, qui constitue un dernier recours, une garantie contre une insuffisance éventuelle des deux premiers moyens, serait d'habiliter le Secrétaire général à emprunter, aux conditions qu'il jugerait appropriées et au cours de n'importe quel exercice financier, jusqu'à concurrence de la somme nécessaire à la mise en œuvre de toutes les décisions des Nations Unies qui portent sur l'exercice en question.

16. Je reconnais naturellement que le troisième moyen s'écarte quelque peu de notre système budgétaire actuel. Mais il n'a rien en fait d'abolument révolutionnaire ou d'inédit. Il est en somme dans la ligne de la procédure budgétaire de bien des pays. Dans le mien, par exemple, lorsque les dépenses ont été décidées pour l'année et que le Parlement a voté le budget, le Ministre des finances est autorisé à emprunter jusqu'à concurrence de tous ses engagements financiers, dans les termes et aux conditions qu'il juge appropriés. Bien entendu, il n'a jamais, en pratique, à emprunter ce montant total, car les impôts et autres ressources ne cessent de parvenir au Trésor. Mais cette autorisation automatiquement comprise chaque année dans la loi de finances encourage la confiance publique en assurant que le Ministre des finances pourra faire pleinement face à ses obligations au cours de l'exercice financier, et exécuter avec ordre les projets sociaux et économiques votés par notre parlement. Je crois que les Membres des Nations Unies doivent placer l'Organisation dans une semblable position de stabilité financière en lui donnant la faculté de s'acquitter de ses tâches au milieu des hasards et des fluctuations d'une situation mondiale incertaine sans courir le risque de se voir contrainte, pour des raisons financières, de suspendre ses opérations ou de manquer à ses engagements et à ses promesses.

17. L'examen et le vote du budget annuel sont du ressort de l'Assemblée générale. Il appartient à tous les Membres, aux petits pays comme aux grands, de faire en sorte que les fonds qui se trouvent dans le trésor des Nations Unies suffisent en tout temps à assurer l'exécution des décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée. A mon avis, nous contribuerions à cet état de choses en fixant à un montant approprié le fonds de roulement et en donnant au Secrétaire général le pouvoir — dont il ne ferait usage qu'en dernier ressort — d'emprunter en cas de crise. Il existe peut-être d'autres moyens de parvenir au même résultat; si c'est le cas, nous devons les examiner. Il nous faut avant tout prendre des mesures concrètes pour assurer que les efforts que nous faisons pour maintenir la paix, aider les pays en voie de développement, mettre au point le dispositif qui assurera le règne du droit et le maintien de la paix ne soient jamais rendus vains par l'insuffisance des moyens financiers. Je suis persuadé qu'il existe dans le monde assez d'hommes de bonne volonté, prêts à consentir les sacrifices nécessaires, pour qu'une telle éventualité ne se

réalise jamais. Avec leur appui, et si nous nous montrons prévoyants et persévérons, nous pouvons à tout le moins mériter de réussir.

18. M. LIU (Chine)<sup>3/</sup>: Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous adresser les félicitations de la délégation chinoise pour votre élection à la plus haute charge de l'Assemblée générale. Nous, en Chine, nous gardons le meilleur souvenir de votre séjour parmi nous à Tchoung-king pendant les années de guerre et ne pouvons que nous réjouir de voir cette importante session de l'Assemblée placée sous votre haute et sage direction.

19. L'Assemblée générale a admis, dès le début des travaux de sa dix-septième session, quatre nouveaux Etats d'Afrique et d'Amérique: le Rwanda, le Burundi, la Jamaïque et la Trinité et Tobago. J'ai déjà eu l'occasion de leur souhaiter la bienvenue lorsque le Conseil de sécurité a examiné leur demande d'admission. Ma délégation est particulièrement heureuse de les voir occuper la place qui leur revient dans cette enceinte.

20. A ce propos, rappelons-nous que des Etats qualifiés pour être admis à notre organisation, tels que la République de Corée et la République du Viet-Nam, ont été tenus à l'écart des Nations Unies par l'Union soviétique du fait de l'emploi abusif de son droit de veto. Cet abus démesuré a, récemment encore, empêché l'admission du royaume de Koweït, qui venait d'accéder à l'indépendance. Ma délégation tient à lancer un appel à cette assemblée pour que de nouveaux efforts soient faits en vue de remédier à cet état de choses fort injuste à leur égard.

21. La délégation chinoise est pleinement consciente du fait que la dix-septième session se déroule dans une atmosphère de crise et de tension. En Asie, le communisme mondial exerce son implacable pression des frontières de l'Inde au Viet-Nam et au Laos, et du détroit de Taïwan jusqu'en Corée. La République du Viet-Nam a été l'objet d'incessantes attaques lancées par des bandes communistes de guérilla qui reçoivent leur ravitaillement et leurs ordres du nord du 17<sup>ème</sup> parallèle. Une guerre de gangstérisme, d'horreur et d'assassinat se livre au nom de la "libération nationale". Là, les enjeux dépassent les limites de la République du Viet-Nam elle-même; ce qui est en cause, c'est l'indépendance et la liberté de tous les peuples de l'Asie du Sud-Est.

22. Au Laos, un nouveau régime de coalition vient d'être mis en place. Malgré la présence continue d'importantes unités de forces communistes étrangères dans ce pays, espérons que cela aboutira à d'autres résultats que de faciliter une future mainmise communiste. Si la neutralité du Laos reste plus un vœu qu'une réalité, nous n'avons aucunement la garantie que le territoire laotien ne continuera pas à être utilisé pour des infiltrations dans la République du Viet-Nam et dans la partie septentrionale de la vallée du Mékong en Thaïlande.

23. En Europe, la politique soviétique d'implétement et de harcèlement a créé à Berlin une situation lourde de conséquences effrayantes. La question qui se pose est l'avenir de l'Allemagne. Ma délégation déplore que l'Union soviétique, qui n'hésite pas à se faire passer hypocritement pour le plus fervent champion de tous les peuples opprimés, n'en a pas moins jugé

bon de refuser l'exercice du droit d'autodétermination au peuple allemand.

24. Pour ce qui est de l'hémisphère occidental, on constate que les choses prennent un tour inquiétant à Cuba. La création récente d'un dispositif militaire soviétique massif dans ce pays qui occupe une position stratégique aux Antilles constitue une menace réelle pour la sécurité de tout le continent américain.

25. Tels sont certains des dangers auxquels le monde a à faire face. L'Assemblée générale ne peut rester indifférente devant ces problèmes, même s'ils ne sont pas inscrits à son ordre du jour.

26. Il en est de même de la question du Tibet. La violation systématique des droits de l'homme, le massacre inconsidéré de la population innocente, la suppression intentionnelle du peuple tibétain en tant qu'ethnie religieuse, tous ces crimes et d'autres encore commis par les communistes chinois en viennent à les rendre coupables de vrai génocide. Les Nations Unies, devant la question tibétaine, ne sauraient s'en laver les mains sans faire outrage aux principes fondamentaux de la Charte.

27. Me reportant à l'ordre du jour lui-même, je voudrais maintenant indiquer brièvement quelle est la position de ma délégation à l'égard de certains de ses points les plus importants.

28. Il ne fait aucun doute que le problème central qui se pose à la communauté internationale est le désarmement. Il ne s'agit pas là d'un problème nouveau. On s'y est attaqué à maintes reprises au cours des années qui ont précédé la seconde guerre mondiale et les Nations Unies s'en occupent depuis leur création. Mais il a pris un caractère d'urgence encore plus marqué, en un temps où le développement des armées de destruction massive est tel qu'une simple erreur de calcul peut entraîner la suppression de la vie sur une grande partie de la planète.

29. Au cours des années, les Nations Unies ont adopté nombre de résolutions et posé nombre de principes directeurs en matière de désarmement. Elles demandent une réduction progressive et équilibrée des armements et des forces armées en attendant la réalisation d'un désarmement total. Elles demandent en particulier la suspension immédiate des essais nucléaires dans le cadre d'un système de vérification efficace et impartial. Les années ont passé et la course aux armements n'a fait que s'intensifier.

30. Ma délégation estime que le premier pas vers un désarmement définitif et complet est l'arrêt des expériences nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous les mers. Nous sommes d'avis que le projet de traité présenté par les puissances occidentales à Genève<sup>4/</sup> traduit le désir sincère de parvenir à un accord sur cette question vitale. Nous déplorons que l'Union soviétique ait rejeté catégoriquement ces propositions occidentales. L'opposition soviétique à tout système d'inspection et de contrôle a même rendu virtuellement impossible un arrêt partiel des expériences nucléaires. Cela nous fait douter plus encore de l'intérêt qu'elle porte au désarmement.

31. La liquidation du colonialisme est une autre des questions de première importance inscrites à notre

<sup>3/</sup> L'orateur s'est exprimé en chinois. La version française de sa déclaration a été communiquée par la délégation.

<sup>4/</sup> Documents officiels de la Commission du désarmement, Supplément de janvier 1961 à décembre 1962, document DC/203, annexe 1, sect. H.



ordre du jour. La délégation chinoise tient à réaffirmer son opposition immuable à la domination coloniale, quelles qu'en soient les formes et les manifestations. Nous avons la conviction que le nationalisme asiatique et africain est la force la plus authentique dans le monde d'aujourd'hui.

32. Le colonialisme occidental est maintenant en voie d'être éliminé sans heurts. Le jour n'est pas loin où ses derniers vestiges disparaîtront. Aujourd'hui, la grande menace à la liberté, c'est le colonialisme soviétique, le pire que l'univers ait jamais connu. A la dernière session, j'ai eu l'occasion, au nom de ma délégation, d'appeler l'attention de l'Assemblée générale [1055ème séance] sur l'absorption brutale des populations non russes de l'Union soviétique, l'asservissement des nations captives d'Europe orientale et les desseins impérialistes du communisme international en Asie, en Afrique et dans l'hémisphère occidental. C'est de ce nouveau genre de colonialisme que l'Assemblée doit maintenant se préoccuper avec une plus grande attention.

33. La menace de guerre qui a longtemps pesé sur la Nouvelle-Guinée occidentale s'est récemment dissipée à la suite de l'accord auquel sont parvenus l'Indonésie et les Pays-Bas [voir, A/5170, annexe]. La délégation chinoise attache une importance particulière aux garanties prévues dans l'Accord pour la population du territoire, notamment à celles concernant l'exercice du droit d'autodétermination qui doit avoir lieu avant la fin de 1969. Les Nations Unies devront continuer à assumer les responsabilités qui sont les leurs pour assurer la pleine exécution de l'Accord conformément à l'esprit et à la lettre de la Charte. Elles ne sauraient évidemment admettre qu'un peuple qui ne s'administre pas lui-même passe d'une forme de colonialisme à une autre de ce même colonialisme.

34. A la présente session, l'Assemblée générale sera invitée à procéder à la nomination d'un Secrétaire général. Certes, la question ne sera pas portée devant elle avant que le Conseil de sécurité n'ait fait une recommandation. Néanmoins, s'agissant de choisir un homme qui ait la largeur de vues et les aptitudes requises pour s'acquitter des responsabilités liées à cette haute fonction, l'Assemblée se doit de faire sentir son influence.

35. Il est troublant que l'Union soviétique envisage maintenant de rouvrir la question de ce qu'on appelle la "troïka", pour tenter de faire appliquer le système non seulement au poste de Secrétaire général, mais aussi à tous les grands organes des Nations Unies. Tous ceux qui ont à cœur les véritables intérêts de l'Organisation doivent résister à cette campagne qui tend à faire des Nations Unies un instrument inefficace. Les petits Etats et ceux qui ont récemment accédé à l'indépendance ont à cet égard un rôle particulier à jouer. Pour eux, l'appartenance à l'Organisation n'est pas seulement un moyen de s'identifier en tant que nation, c'est aussi un moyen de s'assurer une protection. Manifestement, mieux vaut pour eux une organisation forte qu'une organisation faible. Manifestement ils ne peuvent laisser l'Union soviétique émasculer les Nations Unies au point de les rendre incapables d'agir efficacement.

36. J'en viens maintenant à la Décennie des Nations Unies pour le développement. La Charte nous enjoint de "favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande".

La Décennie pour le développement est un projet de grande envergure qui, d'après l'introduction au rapport annuel du Secrétaire général, met en relief "l'importance et l'urgence de la tâche à accomplir pour renverser la tendance actuelle à l'accentuation de l'écart entre les niveaux de vie des pays riches et des pays pauvres" (A/5201/Add.1, p. 3). Elle doit être lancée par la communauté mondiale dans l'intérêt de plus d'un milliard d'êtres humains qui luttent encore pour se libérer de la servitude qu'engendrent la misère, l'ignorance et la maladie. Son succès dépend de notre action commune. Les nations "possédantes" ont sur ce plan une grande responsabilité. Qui plus est, les nations "non possédantes" elles-mêmes doivent mettre au point leur propre stratégie et formuler leur propre programme de développement.

37. Aucun pays du monde ne se contente de végéter dans la stagnation de l'âge préindustriel. Les pays sous-développés d'aujourd'hui veulent faire vite et semblent résolus à réaliser en 10 ans ou en une génération ce que les pays développés ont mis plus d'un siècle à accomplir. Quand on cherche une "percée", on est toujours tenté d'emprunter un raccourci vers le développement économique et de pencher vers le modèle communiste de développement. Les communistes, pour leur part, n'ont pas mis longtemps à tirer parti de cette situation et à encourager les imitateurs. Les communistes chinois, par exemple, avaient pris l'habitude de faire d'extravagantes déclarations sur leur développement économique. Pendant des années, ils ont répété aux pays sous-développés que, pour bâtir des Etats modernes, les peuples d'Asie et d'Afrique devaient les suivre sur le chemin de l'industrialisation en recourant au travail forcé, à l'épargne obligatoire et à l'enrégimentement politique. Le monde extérieur les a crus, naïvement. Certains prétendent que les communistes chinois ont fait de si grands progrès dans la voie de l'industrialisation qu'ils sont même sur le point de faire exploser une bombe nucléaire. Toutefois, le désordre économique et les insuffisances techniques qui se font cruellement sentir en Chine continentale rendent bien peu vraisemblable la transformation de cette vision en réalité.

38. Bien loin d'être un succès, le programme d'industrialisation lancé en 1953 par les communistes chinois avec tant de fanfaronnade s'est soldé par un gigantesque échec. Cet échec a été payé d'un prix tragiquement élevé, si l'on considère les misères humaines, les gaspillages de ressources, la terreur et l'enrégimentement qui en ont résulté.

39. Mais c'est dans le domaine de l'agriculture que l'échec des communistes a été le plus total. De l'Allemagne de l'Est à la Chine continentale et de la Chine continentale à Cuba, le vaste empire communiste s'est trouvé aux prises avec une crise agricole toujours plus grave. Ce n'est un secret pour personne que la situation de l'agriculture soviétique n'a cessé d'être mauvaise depuis la révolution. Mais c'est la Chine continentale contrôlée par les communistes qui connaît, depuis 1959, la crise agricole la plus aiguë et la plus tragique. Tout ce vaste territoire est maintenant la proie de la faim et de la famine.

40. Quelle est l'origine de cette tragédie sans précédent? La réponse, la voici. C'est la collectivisation brutale, l'enrégimentement inhumain. Et la conséquence, c'est que les agriculteurs, de tout temps

connus pour leur ardeur au travail et leur ingéniosité, ont cessé de produire. Ils n'ont plus aucun stimulant pour continuer à le faire.

41. Si l'on compare la situation qui existe sur le continent chinois à celle qui règne à Taiwan, on constate que, pour parvenir à la prospérité agricole, il faut donner aux exploitants le droit de posséder leurs terres de façon à les encourager à accroître leur productivité. A Taiwan, sous l'égide du président Tchang Kai-shek et la direction personnelle du vice-président Tchen-tcheng, nous avons mené à bien un programme de réforme agraire. Plus de 80 p. 100 des cultivateurs sont maintenant propriétaires des terres qu'ils cultivent. Ce n'est pas sans raison si la production de riz a presque doublé en 10 ans. La production agricole a augmenté plus vite que la population et notre niveau de vie est maintenant l'un des plus élevés d'Asie.

42. Je suis heureux de signaler que les pays d'Asie et d'Afrique en voie de développement se sont intéressés aux progrès réalisés à Taiwan dans le domaine agricole. Nos experts et nos agriculteurs aident à l'heure actuelle un certain nombre de pays amis d'Afrique à améliorer leurs méthodes de culture. Depuis 1955, quelque 1 100 travailleurs agricoles étrangers sont venus recevoir une formation à Taiwan. Depuis avril dernier, un stage agricole a été créé pour des cadres originaires de 11 pays d'Afrique. Nous espérons que notre expérience leur profitera.

43. Si nous avons développé l'agriculture, nous n'avons pas pour autant négligé l'industrie. Il y a 10 ans, 85 p. 100 de nos exportations consistaient en produits agricoles. Aujourd'hui, les produits manufacturés représentent entre 40 et 45 p. 100 de nos exportations. Dans la poursuite de notre développement industriel, nous sommes particulièrement attachés à la production de biens de consommation. Cela permet, à notre avis, d'améliorer les conditions de vie des populations à faible revenu et contribue à l'édification d'une société heureuse. Nous ne pensons pas que les besoins de la génération actuelle doivent être impitoyablement sacrifiés à la réalisation lointaine d'un objectif non défini.

44. Si je me suis quelque peu étendu sur le développement économique dans la province de Taiwan, c'est parce qu'à mon avis notre plan de développement et notre système de priorité peuvent, dans une certaine mesure, contribuer au succès de la Décennie des Nations Unies pour le développement.

45. Je voudrais maintenant dire quelques mots des milliers et des milliers de mes compatriotes qui, sans aucune faute de leur part, vivent maintenant dans la misère, sans foyer et sans appui. Je veux parler des Chinois qui se sont enfuis et de ceux qui cherchent à s'enfuir de la Chine continentale pour gagner Hong-kong et Macao.

46. Depuis l'installation du régime communiste sur le continent chinois, les Chinois qui aspirent à la liberté ne cessent de fuir leur pays. En raison de leur proximité géographique par rapport à la Chine méridionale, Hong-kong et Macao sont devenus le paradis des multitudes en fuite. Grâce aux Gouvernements de Hong-kong et de Macao, des dizaines de milliers de Chinois ont trouvé un asile dans ces territoires et ont contribué à leur prospérité économique.

47. Avec l'augmentation régulière du nombre des réfugiés, le problème est devenu plus difficile à régler. A sa douzième session, en 1957, l'Assemblée générale a adopté la résolution 1167 (XII) dans laquelle, "reconnaissant ... que le problème est de ceux qui doivent intéresser la communauté internationale", elle faisait appel aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres d'institutions spécialisées, ainsi qu'aux organisations non gouvernementales "pour qu'ils fournissent toute l'assistance possible en vue de soulager la misère des réfugiés chinois à Hong-kong". Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés était autorisé à user de ses bons offices pour favoriser des arrangements concernant les contributions. La délégation chinoise est reconnaissante au Haut Commissaire des efforts qu'il a déployés pour aider ces réfugiés.

48. Depuis mai dernier, les départs massifs de réfugiés fuyant la Chine continentale ont pris la proportion d'un véritable exode. Cet afflux de réfugiés à Hong-kong et à Macao, dont les moyens étaient déjà insuffisants, a posé un problème crucial. Nombre de ces réfugiés ont fini par être renvoyés en Chine continentale, voués à un sort inconnu. Le Gouvernement de la République de Chine a annoncé qu'il était disposé à recevoir les réfugiés désireux de se réinstaller à Taiwan. Beaucoup d'entre eux y ont été accueillis et s'y sont réinstallés.

49. Le problème n'en reste pas moins grave. Ma délégation espère qu'à la présente session l'Assemblée générale réaffirmera son intérêt pour les réfugiés chinois et prendra toutes mesures pratiques pour améliorer leur sort.

50. Les Chinois sont des gens qui aiment leur foyer et sont attachés à leur terre. Le foyer, si malheureux soit-il, exerce sur eux une attraction magnétique probablement plus forte dans leur cas que dans celui de tout autre peuple du monde. Ils se résignent difficilement à abandonner leur pays, leurs parents, leurs amis, ceux qu'ils ont connus toute une vie, et même leur identité, pour se risquer dans un monde inhospitalier et incertain, sans moyens de subsistance et sans statut juridique. Et pourtant ils le font souvent au péril de leur vie, tout en sachant fort bien que, dans la meilleure hypothèse, ils seront considérés en pays étranger comme des intrus non désirés.

51. Ces réfugiés proviennent de toutes les couches de la société: paysans, ouvriers, personnel qualifié, étudiants et même cadres et officiers communistes. Il s'agit de gens qui d'ordinaire ne quittent pas leur foyer. Pour ce qui est des cadres et officiers communistes, on pourrait penser qu'après des années d'endoctrinement et de discipline ils seraient des appuis fidèles du régime communiste. Or, justement, ces hommes et ces femmes, pour la plupart jeunes et valides, abandonnent les leurs et tout ce qu'ils possèdent pour chercher refuge en un lieu où ils savent bien qu'ils ne sont pas désirés. Ce n'est pas seulement à la faim qu'ils veulent échapper. Leur décision ne peut s'expliquer que par une désaffection profonde à l'égard du régime communiste. Leur action traduit avec autant de netteté et de force que possible leur opposition à tout ce que représente le régime communiste chinois. Qui plus est, elle correspond à une répudiation de ce régime. L'exode massif de ces réfugiés venus du continent ne peut signifier qu'une chose, à savoir que, lorsque le peuple chinois a le choix, il vote contre Mao Tsé-toung et

contre la tyrannie communiste. C'est bien là le fait le plus révélateur qui concerne le régime communiste chinois.

52. C'est la Chine communiste, dont les Chinois ont nettement répudié le régime, que l'Union soviétique a invité instamment l'Assemblée générale à admettre à l'Organisation pour y occuper le siège de la Chine. Il y a, en cette enceinte, des délégations qui se sont montrées disposées à appuyer la prétention soviétique. A coup sûr, ce ne peut être l'intérêt du peuple chinois qui les guide; ce ne peut être non plus l'intérêt des Nations Unies.

53. En cette heure critique de l'histoire, engageons-nous une fois encore à construire le monde qu'envisageaient les auteurs de la Charte — un monde pacifique et sûr fondé sur la justice et le droit international, sur le respect du principe de l'égalité des droits et de l'autodétermination des peuples, un monde où toutes les nations travaillent ensemble à favoriser le progrès social, économique et culturel. Donnons aux Nations Unies une vigueur renouvelée pour permettre à l'Organisation de s'acquitter des tâches difficiles qu'impose la période dangereuse dans laquelle nous vivons.

54. Je sais que certains parmi nous sont d'un avis opposé et cherchent à créer un monde fort différent et qu'ils veulent en outre imposer leur conception du monde à l'humanité entière. Ils s'emploient, par suite, non pas à renforcer les Nations Unies mais à les paralyser, non pas à favoriser la paix et la sécurité mais à semer des termes de discorde et de conflit. Ils ne visent à rien d'autre que de faire des Nations Unies un instrument de leur politique. Je veux, bien entendu, parler du bloc des nations communistes.

55. Cette tentative pour détruire l'Organisation des Nations Unies en tant qu'organisme voué au maintien de la paix a incité beaucoup d'hommes éminents de maints pays, hommes de bonne volonté qui ont jusqu'ici soutenu les Nations Unies, à se poser la question: "Les Nations Unies peuvent-elles survivre?" Récemment, de plus en plus nombreux ont été ceux qui se sont demandé: "L'Organisation des Nations Unies doit-elle survivre? Ne devrait-on pas la remplacer par une organisation nouvelle, plus forte et plus efficace?"

56. Espérons, comme le dit le Secrétaire général par intérim dans l'introduction à son rapport annuel [A/5201/Add.1] que cette "crise de confiance" en l'ONU ne durera pas. Mais le simple fait qu'elle existe fournit matière à réflexion. Il est temps de redonner à l'Organisation des Nations Unies toute son influence pour qu'elle devienne une organisation dédiée à la paix et au progrès, bénéficiant de la confiance de tous et capable de guider les peuples de la terre vers une ère nouvelle d'espoir et d'épanouissement.

57. M. MILLA BERMUDEZ (Honduras) [traduit de l'espagnol]: Monsieur le Président, permettez-moi de vous adresser les félicitations du Honduras pour votre élection à la direction des travaux de l'Assemblée. Ma délégation est assurée que vos hautes qualités contribueront à rendre plus fructueuse encore la présente session et que tous les espoirs que nous plaçons en elle deviendront réalité.

58. Nous souhaitons également une très cordiale bienvenue aux nouveaux Membres des Nations Unies;

nous leur offrons la plus sincère amitié de notre pays, avec nos vœux de prospérité.

59. Dans l'ordre du jour de cette dix-septième session, les questions qui sollicitent notre attention sont nombreuses et variées. D'anciens problèmes non encore résolus et de nouveaux problèmes, fort difficiles à résoudre, mettent à l'épreuve notre patience et notre intelligence; mais chaque nouvelle session de l'Assemblée générale permet de nourrir un espoir chaque année renouvelé.

60. Il serait impossible, vu les limites de temps que nous nous sommes imposées, d'examiner les multiples problèmes qui se posent à nous. Je me bornerai donc à signaler brièvement ceux que le Honduras juge particulièrement importants.

61. Parce que nous avons foi dans l'Organisation des Nations Unies et que nous sommes persuadés qu'elle représente un irremplaçable instrument de paix et de progrès, la crise qu'elle traverse nous inquiète profondément, crise financière, certes, mais crise fondamentalement institutionnelle, qui reflète la crise plus profonde encore du monde contemporain. Il est certain que les efforts courageux de M. Hammar-skjold et les efforts non moins résolus de U Thant — auxquels nous rendons hommage — ont contribué à consolider l'ONU et à lui permettre d'affronter avec succès les périls mortels qui ont menacé son existence. Mais c'est maintenant aux Membres de l'Organisation qu'il appartient de prouver leur sens des responsabilités et leur souplesse politique en prenant les décisions qui donneront à l'Organisation de solides bases économiques et morales sans lesquelles elle ne pourrait remplir avec succès les tâches que la Charte lui assigne.

62. Il est encourageant de constater que le nombre des anciens pays coloniaux va croissant parmi nous. Le système colonial est en train de disparaître rapidement, et les anciennes colonies sont devenues des Etats responsables qui s'efforcent d'accélérer leur développement économique, technique et culturel. La face du monde change à un rythme vertigineux, et l'Asie et l'Afrique sont les exemples les plus probants de cette transformation.

63. Les grandes puissances industrielles de l'Occident se transforment rapidement elles aussi et de nouvelles constellations économiques et politiques surgissent à mesure que s'éveille en elles un sens social et humanitaire nouveau, où elles retrouvent leurs traditions les plus anciennes et les plus précieuses, tout en conservant leur idéal de liberté et en lui donnant une réalité historique par la libération de peuples entiers. Le monde communiste évolue et se transforme également, s'ouvrant lui aussi à de nouvelles libertés et à des perspectives plus généreuses; la preuve symbolique en est que le nom d'Einstein — naguère méprisé — est aujourd'hui respecté dans l'Union soviétique et que Moscou écoute aujourd'hui les œuvres d'Igor Stravinsky qu'hier encore il qualifiait de bourgeoises et de décadentes.

64. Il est également encourageant de constater que l'on a pu mener à bien des entreprises internationales telles que l'Année géophysique internationale et les études effectuées dans l'Arctique par des savants occidentaux et soviétiques, qui ont travaillé à plusieurs reprises en étroite collaboration. Les savants atomistes, conscients des dangers que leur science présente pour l'humanité, ont organisé de nombreuses conférences auxquelles ont participé des savants de

L'Est et de l'Ouest et où l'entente a généralement régné, et c'est à maintes reprises que des écrivains et des penseurs des deux blocs ont exprimé leur volonté de s'entendre et de créer en commun un monde nouveau.

65. Mais, s'il est bien certain que, par une évolution naturelle, d'anciens problèmes disparaissent ou s'estompent et des solutions inédites viennent s'offrir à nous, il est également vrai que de nouveaux problèmes surgissent, plus redoutables encore, qui appellent de nouvelles solutions. Beaucoup de pays qui constituaient naguère des unités politiques restent géographiquement divisés, et la division interne croît bien souvent en même temps qu'augmentent les risques de chocs armés et d'effusions de sang. Si le problème algérien a été résolu — pour la plus grande joie du monde —, d'autres subsistent; c'est ainsi que l'Allemagne ne bénéficie toujours pas du droit qui lui avait été promis de décider, dans la liberté et la démocratie, de son avenir national, et cela malgré l'engagement solennel pris par les vainqueurs de respecter le principe de l'autodétermination des peuples, principe expressément stipulé pourtant à l'Article premier de la Charte, qui en exige le respect.

66. L'Indonésie et les Pays-Bas sont parvenus à un accord; mais, d'un autre côté, les divergences s'accusent entre les grandes puissances nucléaires au sujet de problèmes présents à l'esprit de tous, qui se reflètent dans l'ordre du jour de l'Assemblée générale avec une intensité croissante et qui ont déjà donné lieu à des interventions irritées dans cette même enceinte.

67. Elles n'ont pas disparu, loin de là, les ombres qui planaient sur la précédente session de l'Assemblée générale, elles sont même devenues parfois plus menaçantes encore. Pendant des années, nous avons passé de longues heures à parler de désarmement et de coexistence pacifique, mais la réalité implacable est là: on envoie de grandes quantités d'armes à certains peuples en les dressant contre d'autres peuples. Loin de s'apaiser, les esprits s'échauffent. Non seulement les essais nucléaires n'ont pas cessé, mais ils se sont périodiquement intensifiés et les engins deviennent plus puissants et atteignent dans l'atmosphère une altitude toujours plus grande.

68. La "guerre froide", au lieu de céder, s'est parfois même perfectionnée. Loin de diminuer, les armements se perfectionnent tous les jours, et leur vitesse, leur précision et leur pouvoir de destruction ne font qu'augmenter. Il est inutile d'essayer de fermer les yeux et d'endormir nos craintes en nous posant en défenseurs de la paix et en présentant l'autre partie comme un satanique fauteur de guerre. Nos arguments, nos justifications, nos raisonnements et nos conseils ne serviront de rien si cette dramatique période de l'histoire humaine aboutit à la destruction de villes et de nations, à l'anéantissement d'hommes et de femmes et la disparition de l'espoir que toujours font naître l'enfant, la fleur et la graine.

69. Pour la première fois dans l'histoire, les dirigeants des deux Etats les plus puissants du monde se sont montrés publiquement d'accord pour procéder au désarmement général et complet de leur pays et du monde entier. Mais la réalité est en contradiction absolue avec ces desseins, car nous continuons malgré tout à avancer vers une catastrophe finale, prévue sous 100 différents aspects dans des œuvres scienti-

ifiques et littéraires, au cinéma et au théâtre, vers laquelle nous nous dirigeons comme les victimes des forces aveugles de la tragédie grecque.

70. Voici ce que disait, à la fin de 1959, l'actuel Président des Etats-Unis, M. Kennedy, dans un discours cité dans le livre The Strategy of Peace<sup>5/</sup>: "Notre puissance totale de destruction suffirait à anéantir l'ennemi plus de 25 fois; lui a le pouvoir de nous détruire 10 fois. A nous deux, nous pouvons exterminer plus de sept fois toute la race humaine." Comment se présente la situation aujourd'hui, c'est-à-dire trois ans après cette déclaration et compte tenu du fantastique développement des armes nucléaires? Disposerions-nous de sept vies que nos chances de survivre en cas de guerre thermonucléaire seraient presque inexistantes!

71. L'Administration fédérale de défense civile des Etats-Unis a déclaré qu'une attaque de 2 500 mégatonnes déclenchée sur l'Amérique du Nord entraînerait en une semaine le bilan suivant: 47 p. 100 de la population seraient anéantis, 15 p. 100 seraient constitués de blessés et de malades, et 38 p. 100 seulement en réchapperaient indemnes, mais sur ce pourcentage beaucoup mourraient par la suite pour s'être déplacés d'un endroit à un autre, pour avoir absorbé des aliments ou des eaux contaminées, etc. Si tels étaient les résultats d'une attaque relativement peu importante, il est aisé d'imaginer les conséquences d'une attaque 10 ou 15 fois plus puissante. Mais on a tant écrit sur ce sujet et sur la possibilité qu'une guerre nucléaire soit déclenchée par accident ou par erreur qu'il n'est pas nécessaire d'insister davantage.

72. D'autre part, on parle de la possibilité de gagner cette "guerre froide", mais faudrait-il encore connaître le sens du terme "gagner". Est-ce que "gagner" la guerre froide, c'est pousser l'autre partie à un tel désespoir qu'elle en vienne à la guerre chaude, à la guerre thermonucléaire, ultime recours équivalant à un suicide? Est-ce "gagner" la guerre des nerfs que de réduire l'adversaire à perdre la raison et à envoyer dans les airs ses innombrables messagers de mort?

73. D'autre part, les menaces perdent de jour en jour de leur efficacité. Quel homme d'Etat s'émeut aujourd'hui quand on le menace encore et encore de déchaîner la guerre nucléaire s'il fait ceci ou ne fait pas cela? D'aucuns croient peut-être qu'il est préférable de céder devant un adversaire énergique, mais les faits prouvent que la majorité des peuples choisit le risque et la destruction.

74. Que faire alors? S'en tenir aux attitudes anciennes qui nous entraînent vers l'abîme, ou travailler sans trêve à de nouvelles formules? "L'humanité doit en finir avec la guerre avant que la guerre n'en finisse avec l'humanité", comme l'a dit ici même le Président des Etats-Unis l'an passé, à la 1013<sup>ème</sup> séance.

75. Personne n'ignore que l'on consacre actuellement d'immenses ressources humaines et matérielles aux tâches dites "de défense", lesquelles, comme l'ont dit eux-mêmes les chefs des grandes puissances, ne visent en dernière analyse qu'à la destruction mutuelle. L'effort économique et intellectuel que nous consacrons à l'édification et à l'organisation de la paix ne se fait assurément pas sur la même échelle. L'Organisation des Nations Unies

<sup>5/</sup> John F. Kennedy: The Strategy of Peace (New York, Harper and Brothers, 1960), p. 26.



existe, c'est certain, mais elle ne dispose pas encore d'assez de bases scientifiques et économiques pour déterminer comment, étant donné la situation du monde, il lui sera possible de diminuer réellement et effectivement les tensions, de mettre la science et la technique actuelles au service de la paix, et de créer un monde stable et équilibré, un monde humain rénové, où les connaissances serviront exclusivement à la vie et non pas à la mort.

76. En 1945 déjà, à l'aube de l'ère atomique, Einstein a affirmé qu'il fallait penser de façon neuve si l'on voulait que l'humanité survive et atteigne un plus haut niveau. En 1948, il disait:

"Les idées caduques du passé ne servent déjà plus aujourd'hui et seront demain irrémédiablement désuètes. En convaincre les hommes du monde entier, c'est la fonction sociale la plus importante et la plus décisive que l'histoire ait jamais assignée aux intellectuels."

77. Un autre grand physicien atomiste, Leo Szilard, estimait en 1955 qu'il fallait créer, par des moyens politiques et sociaux nouveaux, une communauté mondiale organisée, où la paix puisse régner définitivement. Plus récemment, un spécialiste canadien des questions nucléaires, M. Alcock, a signalé, de son côté, que, pour étudier les questions du désarmement et de la paix, on ne fait pas actuellement appel à la méthode scientifique ni d'ailleurs à aucune autre, et il a fait remarquer que, si l'on consacre aux sciences physiques 90 p. 100 de tous les fonds de recherches, 9 p. 100 seulement vont aux recherches biologiques et moins de 1 p. 100 aux recherches sociales. Il n'est donc pas surprenant que nos progrès aient été si considérables dans la construction des armements et si minimes dans l'édification des nouvelles structures pacifiques et stables qu'exigent l'ère atomique et la survivance de notre espèce.

78. Il est vrai, d'autre part, que les savants, les écrivains et les penseurs du monde oriental et du monde occidental ont eu des contacts relativement nombreux et féconds, parmi lesquels il convient de souligner les conférences périodiques sur la science et les affaires mondiales. Il y a à peine plus d'un an aujourd'hui que s'est réunie à Stowe (Vermont), aux Etats-Unis, une conférence de cette nature, avec la participation d'une cinquantaine d'éminentes personnalités scientifiques venues des Etats-Unis, de l'Union soviétique et d'autres pays de l'Est et de l'Ouest qui ont convenu que tout danger était minime en comparaison des dangers qu'entraînerait une guerre nucléaire totale.

79. Ces conférences — que l'on avait voulues privées pour éviter tout effet de propagande — ont recommandé de constituer un groupe spécial mixte d'experts pour étudier des problèmes tels que l'organisation des forces mondiales de sécurité, le développement du droit international, l'adoption de principes communs pour donner effet à la coexistence pacifique, la création de tribunaux internationaux et le renforcement de l'Organisation des Nations Unies. A cette fin, il convient, ont-elles jugé, de créer des groupes d'études sous les auspices d'organisations non officielles telles que l'Académie américaine des arts et des sciences et l'Académie soviétique des sciences.

80. Parmi les problèmes dont ces conférences ont envisagé l'étude se trouvent les suivants: mise au point

de méthodes de règlement de conflits idéologiques causés par les révolutions sociales fomentées et aidées de l'extérieur; contrôle des récentes découvertes techniques qui peuvent entraîner de nouveaux dangers dans un monde désarmé; développement d'un droit criminel international; protection des droits des Etats contre l'abus de pouvoir des organismes internationaux et restriction de la propagande menée contre d'autres nations ou races. D'autres groupes de ces conférences ont étudié divers problèmes afférents au désarmement et ont proposé: de créer un programme commun aux Etats-Unis et à la Russie pour l'exploration de l'espace extra-atmosphérique; de procéder à une étude océanographique mondiale; d'exécuter un programme d'identification et d'utilisation des ressources minérales des mers; de fonder un institut mondial de lutte contre le cancer, etc.

81. Il convient de signaler que le Président des Etats-Unis, M. Kennedy, et le Président du Conseil des ministres de l'URSS, M. Khrouchtchev, ont l'un et l'autre adressé un message d'encouragement à la Conférence. Les savants soviétiques comme les savants américains ont signé une déclaration où ils affirment que le but principal de la Conférence était de rechercher "les moyens d'éviter que le mauvais usage de la science n'aboutisse à la destruction massive de l'humanité".

82. Je dois dire que le monde hispanique n'est pas resté étranger à cette recherche de nouvelles formes de coexistence humaine, adaptées à notre époque et à la science moderne. En 1922 déjà, le philosophe espagnol José Ortega y Gasset signalait que, depuis le début de notre siècle, le monde s'était enrichi de nouveaux modes de pensée, qui étaient en train de créer un climat intellectuel caractéristique du XXème siècle, et en rupture totale avec les idées scientifiques de l'époque précédente. En 1950, l'écrivain et philosophe Rafael Rodríguez Delgado, dans son ouvrage Introducción a una filosofía de la era atómica, publié à La Havane, signalait que l'antagonisme qui opposait de grands groupes de l'humanité mettait en danger l'existence du genre humain, et il conseillait de créer un complexe économique et idéologique adapté à l'ère nouvelle et dans le cadre duquel on s'efforcera de trouver de nouvelles formules de coexistence et de transformation des rapports entre ces groupes. L'humanité, disait-il, doit renoncer aux structures polarisées que l'histoire lui a léguées: maîtres et esclaves, saints et pécheurs, capitalistes et prolétaires, pour réaliser la synthèse de l'homme intégré, capable de diriger les forces de la nature au moyen de la machine, vigoureux physiquement, compétent techniquement, fort moralement et développé intellectuellement. Les solutions qui permettront de surmonter la crise actuelle, disait-il, doivent être totales et englober l'ensemble des rapports de l'homme avec son milieu et des groupes humains entre eux, pour donner naissance à une nouvelle culture.

83. Au Venezuela s'est constituée, en 1954, la Société vénézuélienne de synthèse, dont faisaient partie d'éminents penseurs et savants comme le biologiste Augusto Pi Suñer, à qui l'UNESCO a donné le prix Kalinga. Dans l'exposé des objectifs de cette société, il est dit: "La dangereuse polarisation de notre monde intellectuel exige un effort de dépassement des antinomies qui existent dans la pensée de l'homme, et par conséquent dans son action"; on y signale ensuite la nécessité d'orienter la science nouvelle — qui nous menace de mort — vers les tâches de la vie humaine.

84. Il y a à peine un mois il est paru, dans un bulletin publié sous les auspices de l'Association des universitaires espagnols d'Amérique, la version espagnole d'un ouvrage (paru d'abord en anglais) qui, à mon avis, peut être utile dans le sens que j'ai indiqué. Cet ouvrage s'intitule "Los nuevos objetivos del hombre"<sup>6/</sup>; les propositions constructives qu'il nous offre montrent comment réduire les conflits idéologiques dont s'augmentent les conflits d'intérêts qui divisent notre monde.

85. Parmi les voix qui se font entendre avec toujours plus d'insistance en faveur de la paix, je voudrais relever celle du pape Jean XXIII, qui s'est, à maintes reprises, prononcé en faveur de la paix, de la liberté et de la justice sociale, et qui, tout récemment, a affirmé que le prochain concile œcuménique de l'Eglise catholique constatera et appuiera l'aspiration de l'humanité à une paix qui élimine les risques de conflits armés et qui trouve sa source et sa garantie dans le cœur de chaque être humain.

86. D'autre part, dans le domaine des réalisations, nous devons signaler l'existence de nombreux centres et entités — généralement de caractère universitaire — qui étudient, sur une base scientifique, le problème de l'édification d'un monde stable et paisible. Ce problème fondamental est ainsi examiné dans ses divers aspects par la Fondation Carnegie, l'Institut pour l'ordre international, les instituts de recherches pour la paix, le Centre pour la solution des conflits (Université du Michigan), le Centre pour le droit mondial (Université Duke), le Centre de recherches sur la paix (Université catholique de Creighton, aux Etats-Unis), le Centre de recherches sociales d'Oslo, l'Institut des sciences de la paix de Hiroshima, l'Ecole d'études internationales de la Nouvelle-Delhi, l'Institut des hautes études internationales de Genève et par maintes autres institutions qu'il serait trop long d'énumérer. Toutefois, comme le disait, il y a à peine plus d'un an, M. James J. Wadsworth, personnalité bien connue à l'ONU pour y avoir représenté les Etats-Unis et aujourd'hui directeur de l'Institut de recherches pour la paix à Washington:

"... S'il est vrai que tout groupe humain, entreprise, syndicat ou gouvernement, a pour souci constant d'analyser, de préparer et de supputer l'avenir, on constate une exception surprenante: nul ne s'occupe, en réalité, de projeter et de planifier, sur des bases scientifiques, la création de la paix."

87. Cet état de choses a été signalé en 1958, sur le plan national, par un sénateur des Etats-Unis, qui remarquait avec surprise qu'il n'y avait au Département d'Etat que six ou sept fonctionnaires pour s'occuper à plein temps des problèmes de désarmement. La Commission du désarmement du Sénat, disait-il, est étonnée de la disparité qui existe entre les efforts théoriques et pratiques que l'on déploie partout pour réglementer et réduire les armements, et ceux qui visent au développement, à la fabrication et au perfectionnement des armes.

88. Sans doute a-t-on cherché à remédier à cet état de choses. Comme chacun sait, le Gouvernement des Etats-Unis a récemment créé, pour la réglementation des armements et pour le désarmement, un organisme qui se propose d'étudier selon des critères

scientifiques les questions relatives à la paix et à la sécurité mondiales. A cet effet, quelque 250 fonctionnaires — dont un grand nombre de savants — étudieront les facteurs économiques, politiques, juridiques, sociaux, psychologiques, militaires et techniques qui sont liés à la prévention de la guerre; nous sommes persuadés que d'autres pays font des efforts dans le même sens, encore que nous n'ayons pas assez de renseignements à ce sujet. Quoi qu'il en soit, l'effort positif dans cette voie est encore infime; il faut qu'il se multiplie considérablement pour avoir une influence profonde sur les destinées du monde.

89. Telles sont les raisons, les espérances et les craintes qui ont incité la délégation hondurienne à déposer un projet de résolution et à demander l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'une question nouvelle: "Organisation de la paix".

90. Les instituts et les universités du monde entier se livrent à d'importants travaux en faveur de la paix, sans que les Nations Unies soient informées directement et de source sûre des résultats obtenus. Des nombreuses conférences qui réunissent des savants soucieux d'éviter une guerre destructrice nous n'avons l'écho que par la presse. Quantité d'initiatives publiques et privées se prennent, du nord au sud et de l'est à l'ouest, sans que leur souffle stimulant nous atteigne. Beaucoup d'efforts d'importance se déploient sans aucun doute à travers le monde, dans les domaines des sciences sociales, juridiques, économiques et politiques, de même que dans les sphères de la philosophie et de la religion, sans que nous en soyons informés. Devant ces initiatives publiques et privées, dont le nombre et l'importance vont croissant, l'Organisation des Nations Unies ne peut rester indifférente. Comme nous le disons dans le mémoire explicatif qui accompagne notre projet de résolution, l'Organisation des Nations Unies "... doit coordonner ces efforts à l'échelle internationale et les stimuler afin d'en devenir le centre de gravité et de diffusion, et d'accomplir ainsi sa fonction historique, qui est d'abolir le fléau de la guerre et d'utiliser à cette fin tous les moyens à sa disposition"<sup>7/</sup>.

91. Nous proposons pour cela de créer, au sein de l'Organisation des Nations Unies, une commission spéciale d'organisation de la paix. Grâce à cette commission, les Nations Unies pourraient stimuler et coordonner les efforts scientifiques sérieux qui se font, dans le monde entier, en faveur de la paix, et en faire connaître les aspects les plus positifs. L'ONU deviendrait ainsi l'axe d'une action concertée, dans le secteur public et le secteur privé, et serait en mesure de déterminer en toute sérénité — par des méthodes scientifiques objectives, sans but de propagande et sans passion partisane — les meilleurs moyens de rendre effectifs le désarmement et la paix et les méthodes pratiques à suivre pour cela.

92. Dans notre projet de résolution, nous invitons les Etats Membres à créer des départements ou des services ministériels — dotés d'une certaine autonomie ou dépendant d'autres ministères — pour la paix et le désarmement, qui auraient pour tâche d'étudier la possibilité de régler les conflits actuels et de prévenir les conflits futurs ainsi que les méthodes à suivre pour cela. Nous voudrions préciser qu'à notre avis de telles études et méthodes ont leur

<sup>6/</sup> Rafael Rodríguez Delgado, "Los nuevos objetivos del hombre" dans le Boletín informativo del Seminario de derecho político de la Universidad de Salamanca, Princeton, 1962, p. 131 et suiv.

<sup>7/</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, seizième session, annexes, point 96 de l'ordre du jour, document A/5022, par. 5.

application sur le plan national, car, en étudiant et en définissant les causes des conflits extérieurs, on éclaire du même coup les conflits internes, qui souvent en découlent; c'est ainsi que ces organes du gouvernement pourront non seulement contribuer à la paix mondiale, mais encore à la paix et au progrès intérieurs et à la stabilité nationale.

93. Il y a des avantages évidents à disposer dans les divers pays, qui diffèrent par leur régime politique et social, d'organes officiels qui se consacraient à la tâche commune de déterminer les causes des différends et de leur trouver une solution. Non seulement leurs conceptions et les solutions qu'ils auraient proposées seraient exprimées clairement, mais, compte tenu des solutions trouvées en d'autres pays, il deviendrait possible de dégager le système commun, théorique et pratique dont nous avons besoin au plus tôt pour donner un sens et une unité d'orientation à un monde menacé de schizophrénie et de destruction.

94. D'autre part, le projet de résolution prie également les organisations non gouvernementales internationales et nationales, qui s'intéressent particulièrement aux problèmes de la paix et du désarmement, d'entreprendre des études scientifiques sur les possibilités et les méthodes de règlement des conflits. Sans doute les sciences sociales, économiques et politiques nous ont-elles beaucoup aidés à comprendre nos problèmes, mais elles ont encore fort à faire pour compléter cette compréhension par de nouvelles méthodes de solution.

95. Le projet de résolution demande en particulier, comme je l'ai déjà dit, que se constitue, en coopération avec les institutions spécialisées compétentes, une commission spéciale d'organisation de la paix. Cette commission de l'Assemblée générale serait une sorte de ballon d'essai, car la tâche à accomplir est très complexe. La commission serait chargée de rassembler la documentation relative aux études scientifiques qui sont consacrées aux problèmes de l'organisation de la paix et du désarmement et aux méthodes permettant de parvenir à ces fins. En outre, elle serait chargée d'encourager la création de départements ou de services gouvernementaux pour la paix, en étudiant la structure et les buts de ceux qui existent ou que l'on envisage de créer, et en communiquant des renseignements à ce sujet aux Etats Membres. Enfin, la Commission devrait adresser à l'Assemblée générale à sa prochaine session un rapport où elle résumerait et évaluerait la documentation recueillie, recommanderait des méthodes pour effectuer des études sur la paix et le désarmement et sur la réglementation et la suppression des armements, et

examinerait l'opportunité de créer une commission permanente pour poursuivre cette tâche, compte tenu des résultats obtenus et de l'expérience acquise.

96. La Commission — et cela est à nos yeux d'une importance capitale — devrait accomplir un travail sérieux, instructif et technique à l'abri de la confusion de la "guerre froide". Elle pourrait à cet effet bénéficier des conseils de savants et de penseurs de valeur universellement reconnue et qui auraient l'agrément de tous les groupes, de personnalités capables de s'élever au-dessus des passions de l'heure et accoutumées à voir l'homme et son destin dans une perspective historique et non pas en fonction de situations passagères.

97. Il ne s'agit pas, d'après ce que j'ai dit, d'assigner à la Commission un travail routinier et de lui faire rédiger un rapport que personne n'ait envie de lire. Il s'agit de faire un effort réel, honnête et intelligent qui, au-delà des intérêts du moment, aille à la source même des intérêts permanents du genre humain. Il s'agit de faire un effort créateur qui puisse compter parmi ceux qui ont marqué les grandes heures de l'histoire de l'humanité, celles où, sur la terre entière, l'homme donne à son destin une nouvelle orientation.

98. Nous prions, nous adjurons l'Assemblée générale de nous donner son appui unanime dans cette expérience. C'est peut-être une des dernières chances qui nous soient offertes d'arracher la science à la guerre pour l'acheminer vers la paix. A petites causes grands effets: une goutte d'eau peut faire déborder le vase et une accélération minime modifier la course d'un satellite artificiel, soit pour le ramener à la Terre, soit pour le faire graviter autour d'elle.

99. Puissent notre modeste initiative porter ses fruits et son acceptation unanime par l'Assemblée générale ranimer l'espoir dans un monde qu'assombrit le terreur nucléaire. Même si cette nouvelle tentative d'organisation de la paix devait échouer comme d'autres, même si finalement nous devons assister au déchaînement de cette guerre thermonucléaire que nous craignons tous et dont nous nous approchons sans cesse, peut-être l'œuvre qu'entre-temps la Commission aura accomplie pour l'organisation de la paix aidera-t-elle les survivants à tenter, avec plus de bonheur que nous, de créer un monde intelligent, riche, pacifique, libre et juste, tentative dans laquelle l'homme a tant de fois échoué tout au long de sa sanglante histoire, mais dans laquelle il faudra bien qu'il réussisse pour continuer à exister.

*La séance est levée à 12 h 20.*